

Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci siège en séance extraordinaire, ce 21 janvier 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

PROJET d'ordre du jour

Lien pour la rencontre (19h30)

<https://us02web.zoom.us/j/86582432336>

Meeting ID: 865 8243 2336

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Lecture de l'avis de convocation**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2022 et dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations**
5. **Période de questions**
6. **Levée et fermeture de la séance extraordinaire**

Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci siège en séance ordinaire d'ajournement, ce 21 janvier 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

PROJET d'ordre du jour

Ouverture de l'ajournement de l'assemblée du 14 janvier 2022

Adoption de l'ordre du jour

Administration et ressources humaines

- 8.1 Employés et officiers de la municipalité
- 8.2 Dépenses incompressibles
- 8.3 Taux d'intérêt
- 8.4 Combeq- adhésion
- 8.5 FQM - adhésion
- 8.6 Tourisme Lanaudière
- 8.7 FQM – assurances- 2022
- 8.8 PG solutions- entretien et soutien 2022
- 8.9 A.D.M.Q. - adhésion

Période de questions sur l'Administration et les Ressources Humaines

Sécurité publique

- 9.1 Logiciel de communication de masse- sécurité civile

Période de questions sur la Sécurité Publique

Varia

Période de questions générales

Clôture de l'assemblée